



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cartes blanches de l'IFI

APPEL A PROJET

Pour cet appel, l'Institut Français d'Islamologie propose un soutien financier (entre 500 et 2 500 €) à la recherche et aux manifestations scientifiques dans le domaine de l'islamologie.

Calendrier

- Date de lancement : 13 mai 2022
- Date limite de dépôt des dossiers : **14 juin 2022, 23h59 (heure de Paris)**
- Évaluation et sélection : entre le 20 juin et le 1^{er} juillet 2022
- Publication des résultats : vendredi 08 juillet 2022 au plus tard.

Créé le 2 février 2022 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'Institut français d'islamologie (IFI) a pour mission de développer une islamologie française de haut niveau et de promouvoir à l'échelle nationale l'étude scientifique des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane. L'islamologie est ainsi définie à la fois par son objet – l'étude de la religion musulmane dans le passé et le présent – et par sa démarche scientifique. L'étude des textes et des discours, des pratiques et des institutions de l'islam en forme le cœur, étude pour laquelle la contribution des disciplines philologiques, linguistiques, littéraires, philosophiques, historiques, des sciences juridiques et des sciences sociales ne saurait être négligée.

Le soutien à des travaux de recherche, individuels ou collectifs, à des publications, et à l'organisation de manifestations scientifiques (colloques, journées d'études) fait partie des missions de l'Institut. L'IFI ne fixe pas les thématiques de l'activité de recherche pour laquelle une aide financière peut être sollicitée, mais celles-ci doivent s'inscrire dans le domaine de l'islamologie. Elles doivent en outre être portées par un chercheur ou une chercheuse (statutaire ou non) affilié à un laboratoire ou un centre de recherche de l'ESR français.

Le conseil scientifique de l'IFI examine les propositions de « Cartes blanches ». Les sommes attribuées sont comprises entre 500 € et 2500 €.

Dossier de candidature

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier de candidature, sous forme d'un unique fichier PDF, au nom du ou de la candidate, à l'adresse mail administration@institut-islamologie.fr,

avant le 14 juin 2022 23h59 (heure de Paris) au plus tard. Celui-ci, rédigé en langue française, doit comporter :

- Une présentation du projet (2 000 signes espaces compris maximum)
- Un CV du ou des porteurs du projet, et une présentation rapide des éventuels autres membres de l'équipe ;
- Un budget prévisionnel.

L'ensemble des pièces demandées doit être soumis dans le même dossier sous format pdf.

- Les dossiers reçus après la date limite du 14 juin 2022 ne seront pas examinés.
- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

La direction de l'IFI apprécie la conformité des candidatures aux conditions exigées.

Les dossiers des candidats et candidates seront évalués par le conseil scientifique de l'IFI, sur la base des critères suivants :

- Qualité scientifique et originalité du projet ;
- Compétence du ou des responsables pour mener le projet à bien ;
- Cohérence du budget prévisionnel.

Les fonds attribués ne pourront pas servir à des dépenses de personnel (rémunérations et vacations) et d'équipement informatique.

Demande d'informations : augustin.jomier@institut-islamologie.fr